

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

019-211917604-20250210-DEL_2025_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 février, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 27/01/2025

Secrétaire de séance : Fabienne AGOUX

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Fabienne AGNOUX, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Marie Claude AVELINO, Audrey PAREL Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Francis GUILLOT.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Georges CARAMINOT, Stéphanie MAGNE.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Délibération n° 2025-05 Portant sur l'achat de matériel communal

Monsieur le maire explique que, la commune ayant vendu le mini tracteur HUSQVARNA vétuste, il est nécessaire d'investir dans l'achat d'un nouveau mini-tracteur.

2 devis ont été demandés,

- A la société MONEDIERES qui propose une tondeuse auto portée RIDER HUSQVARNA pour un montant de 16 140.00€ TTC

- A la société USSEL qui propose une tondeuse auto portée RIDER HVA pour un montant de 16 641.23€ TTC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

DÉCIDE l'achat de la tondeuse auto portée à la société Monédières pour un montant de 16 140.00€ TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Membres : 14
Présents : 10
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 11
Exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGOUX

